

Termes de Référence (TDR)

Appel à manifestation d'intérêt

Formation des formateurs pour renforcer les capacités techniques des professionnel·les en charge des enfants en termes de dépistage précoce et de prévention du handicap.

Projet "Prévenir le handicap de la petite enfance en Tunisie"

ONG : Santé Sud

Type de formation : formation continue

Objectif de la Formation : Renforcer les capacités techniques des professionnel·les en charge des enfants en termes de dépistage précoce et de prévention du handicap à travers des formations-actions.

Structures Concernées : Structures associatives et étatiques intervenant auprès des enfants de moins de 5 ans :

- Jardins d'enfants
- Pouponnières
- Centres d'accueil (maison de jeunes, complexe pour enfants, club pour enfants, etc.)

Population Cible :

Les professionnel·les en charge de la petite enfance, incluant :

- Éducateur·trices
- Animateur·trices de jardin d'enfants
- Éducateur·trices spécialisé·es
- Assistant·es social·es
- Assistantes maternelles
- Ou profil équivalent

Ces professionnel·les doivent travailler dans des structures d'accueil et/ou de prise en charge des enfants de 0 à 5 ans.

Dates Importantes

- Date limite de dépôt de candidature : 8 septembre 2024 à 18h (heure Tunisie)
- Réponses aux demandes des candidatures : 22 septembre 2024
- dates prévisionnelles de la formation : du 1er Octobre au 31 décembre
- Durée de la formation : 3 jours

Table des matières

I.	Informations générales.....	3
1.	Contexte de mise en œuvre.....	3
2.	Enjeux et objectifs du projet	4
II.	Présentation de la Formation	4
1.	Objectif et Contexte de la Formation	4
2.	Contenu et Méthodologie	4
3.	Déroulement de la Formation.....	5
4.	Intervenants.....	5
5.	Suivi et Reproduction de la Formation	5
III.	Critères de Participation et de Sélection	5
1.	Critères de Participation	5
2.	Critères de Sélection.....	6
3.	Documentation Nécessaire pour la Candidature	6
IV.	Dates Importantes.....	7
V.	Envoi des Candidatures	7
VI.	Information sur la Sélection.....	7

I. Informations générales

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits humains et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Santé Sud est engagée depuis 2013 dans la prévention et le dépistage précoce des troubles de développement chez les petits enfants auprès de divers partenaires en Tunisie, au Mali, en Algérie et au Maroc. Ses partenaires OSC sont des acteur·rices incontournables de l'enfance et des enfants en situation de handicap (ESH) en Tunisie et ont joué un rôle majeur dans sa reconnaissance par les autorités de santé nationales.

Plus d'informations sur www.santesud.org

1. Contexte de mise en œuvre

La petite enfance est une période cruciale pour le développement des aptitudes physiques, neurologiques et psychiques des individus. Le handicap, touchant 3,3 % en Tunisie, a un impact significatif sur ce développement. La détection précoce du handicap est essentielle pour améliorer la qualité de vie future des enfants et prévenir le développement ultérieur de ces troubles.

Malgré la ratification de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la mise en place de politiques nationales en Tunisie, de nombreux troubles, notamment le handicap mental, restent difficiles à dépister. Cette difficulté est due principalement au manque de formation spécialisée des professionnel·les en charge des enfants.

En Tunisie, les structures d'accueil et de prise en charge de la petite enfance manquent de personnel formé au dépistage précoce des troubles de développement. De plus, malgré les initiatives pour la généralisation du préscolaire, la qualité de l'encadrement reste insuffisante, particulièrement en milieu rural. Les éducatrices, souvent recrutées sur la base de leur expérience personnelle plutôt que de compétences pédagogiques, reçoivent rarement une formation sur la prévention du handicap.

Par conséquent, il est impératif de renforcer les compétences des professionnel·les de la petite enfance à travers des formations spécialisées. Ces formations permettront d'améliorer la capacité des éducateur·rices, des assistantes maternelles et des intervenant·es paramédicaux à détecter et prévenir les troubles de développement dès les premières années de vie des enfants.

2. Enjeux et objectifs du projet

Le projet « Prévenir le handicap de la petite enfance en Tunisie » est un projet d'une durée de 36 mois, lancé en octobre 2023. Ce projet a pour objectif de contribuer à réduire les situations de handicap précoce et à améliorer leur prise en charge en Tunisie, dans les gouvernorats du Grand Tunis, de Nabeul et de Médenine.

Les bénéficiaires du projet sont les enfants en situation de handicap, leurs parents ainsi que les structures œuvrant dans la protection et la prise en charge de ces derniers dont les personnels médicaux et paramédicaux, les assistantes maternelles, les éducateur·rices du préscolaire, les OSC intervenant sur le handicap de l'enfance.

Le projet a pour objectifs de :

Objectif global : Contribuer à réduire les situations de handicap précoce et améliorer leur prise en charge en Tunisie.

Objectif spécifique : Développer les dispositifs de prévention, dépistage et prise en charge précoce des troubles du développement et appuyer leur déploiement par les organisations de la société civile et les structures médico-sociales publiques dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul et Médenine en Tunisie.

Les quatre résultats visés dans le cadre de l'objectif spécifique sont :

- **Résultat 1 :** les compétences des professionnels en charge des enfants de moins de 5 ans en matière de dépistage du handicap chez la petite enfance sont améliorées.
- **Résultat 2 :** Les connaissances et bonnes pratiques en matière de dépistage et de prévention du handicap sont promues à travers la mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaire sensibles au genre.
- **Résultat 3 :** La prise en charge des enfants en situation de handicap au sein de 4 structures de prise en charge précoce est renforcée.
- **Résultat 4 :** Le renforcement des organisations de la société civile et leur mise en réseau avec les autorités de tutelle favorise l'intégration de la lutte contre le handicap précoce dans les politiques publiques du de la Tunisie.

II. Présentation de la Formation

3. Objectif et Contexte de la Formation

La formation s'inscrit dans le cadre du résultat 1 du projet, elle vise à renforcer les capacités techniques des professionnel·les en charge des enfants en matière de dépistage précoce et de prévention du handicap. Contenu et Méthodologie

Le module de formation, spécialement conçu pour le dépistage précoce des handicaps et des troubles du développement chez les enfants de moins de 5 ans, servira à renforcer les capacités du personnel déjà actif sur le terrain. La formation adoptera un format de formation de formateurs, ciblant les professionnel·les de la petite enfance qui travaillent dans des structures spécialisées, notamment des associations impliquées dans le dépistage et/ou la prise en charge du handicap.

4. Déroulement de la Formation

La formation, qui durera trois jours, sera proposée lors de quatre sessions distinctes. Chaque professionnel·le de la petite enfance sélectionné·e participera à une seule session. Les quatre sessions auront le même contenu. Cela garantit que chacun·e puisse bénéficier de la formation tout en optimisant le nombre de participant·es par session.

5. Intervenants

La formation sera assurée par deux experts engagés par Santé Sud et ayant participé à la création du module sur le dépistage précoce des troubles du développement chez les jeunes enfants.

6. Suivi et Reproduction de la Formation

Après avoir participé à la formation de formateurs, les participant·es seront appelés à reproduire la formation au moins une fois dans leur propre structure d'intervention. Ce processus leur permettra de mettre en pratique les enseignements de la formation des formateurs et de valider cette dernière et obtenir leurs attestations de validation de la formation.

L'équipe projet assurera l'accompagnement et le suivi des participant·es pour une appropriation optimale des compétences enseignées, afin que cette formation puisse être efficacement reproduite et améliorer leurs pratiques en termes de dépistage précoce du handicap chez les enfants qu'ils accompagnent.

III. Critères de Participation et de Sélection

7. Critères de Participation

Les participant·es à la formation doivent être des professionnel·les intervenant auprès des enfants âgés de 0 à 6 ans. Les profils recherchés incluent, mais ne sont pas limités à :

- Éducateur·trices
- Animateur·trices de jardin d'enfants
- Éducateur·trices spécialisé·es
- Assistant·es social·es
- Assistantes maternelles
- Ou profil équivalent

SANTÉSUD

GroupesOS

Ces professionnel·les doivent travailler dans des structures d'accueil et/ou de prise en charge des enfants de 0 à 5 ans, Les structures concernées incluent, mais ne sont pas limités à :

- Jardins d'enfants
- Pouponnières
- Centres d'accueil (maison de jeunes, complexe pour enfants, club pour enfants, etc.)

8. Critères de Sélection:

Les critères de sélection des candidat·es sont les suivants :

- Niveau académique : minimum Bac ou plus avec un diplôme dans le domaine de l'animation en jardin d'enfants, l'éducation, les sciences humaines ou sociales ou autres diplômes équivalant
- Expérience professionnelle : au moins 3 ans d'expérience auprès des enfants de 0 à 5 ans.
- Motivation et engagement : lettre de motivation détaillant les raisons de l'intérêt pour la formation et les attentes professionnelles, incluant un engagement personnel et de la structure à reproduire la formation sur le terrain.
- Compétences linguistiques : maîtrise de l'arabe, très bonne connaissance du français permettant de suivre sans difficultés les enseignements de la formation
- Compétences en formation (appréciées) : au moins 2 expériences dans l'animation d'ateliers de formation.
- Formation continue (appréciée) : participation régulière à des formations continues ou séminaires professionnels dans le domaine de la petite enfance et/ou handicap.
- Implication communautaire (appréciée) : engagement démontré dans des initiatives communautaires ou projets visant l'amélioration du dépistage et de la prise en charge des enfants.

9. Documentation Nécessaire pour la Candidature

Les candidat·es doivent être proposé·es par leurs structures d'accueil. Chaque structure peut proposer plusieurs candidat·es, mais seulement deux candidat·es seront sélectionné·es par structure. Cela permettra d'optimiser la diversité des participants et des structures impliquées dans la formation.

Pour postuler à cette formation, veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne disponible <https://forms.gle/XcWLR1Rh6NSent7a6> . Et envoyer par e-mail les documents suivants

- CV détaillé
- Lettre de motivation explicitant l'intérêt pour la formation, les attentes professionnelles
- Lettre d'engagement de la structure à reproduire la formation au moins une fois sur le terrain après participation

SANTÉSUD

GroupesOS

- Copies des diplômes pertinents

NB : Si une candidature se fait de manière individuelle, le dossier doit inclure une autorisation de sa structure d'intervention. Cette autorisation doit indiquer que la personne est autorisée à participer à la formation et à la reproduire par la suite auprès de l'équipe.

IV. Dates Importantes

- Date limite de dépôt de candidature : 8 septembre 2024 à 18h (heure Tunisie)
- Réponses aux demandes des candidatures : 22 septembre 2024
- dates prévisionnelles de la formation : du 1er Octobre au 31 décembre
- Durée de la formation : 3 jours

V. Envoi des Candidatures

Pour postuler à la formation des formateurs, veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne <https://forms.gle/XcWLR1Rh6NSent7a6>. Ensuite, envoyez par e-mail à nour.habibi@santesud.org et ap.tunisie@santesud.org les documents nécessaires pour la candidature avec pour objet de mail "Candidature pour la formation de formateurs"

VI. Information sur la Sélection

Les places pour participer aux différentes sessions de formation sont limitées. Seules les candidats.es retenues seront contactées.

Les candidat·es sélectionné·es seront contacté·es par email pour confirmer leur participation. Les réponses seront envoyées dans les 15 jours suivant la date limite de dépôt des candidatures. Les détails logistiques, y compris le lieu et l'heure de la formation, seront fournis dans cet email de confirmation.

Tous les frais liés à la formation seront pris en charge par Santé Sud.